

CONTACT et horaires

Le secrétariat du CATTP Donald Winnicott est ouvert **du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.**

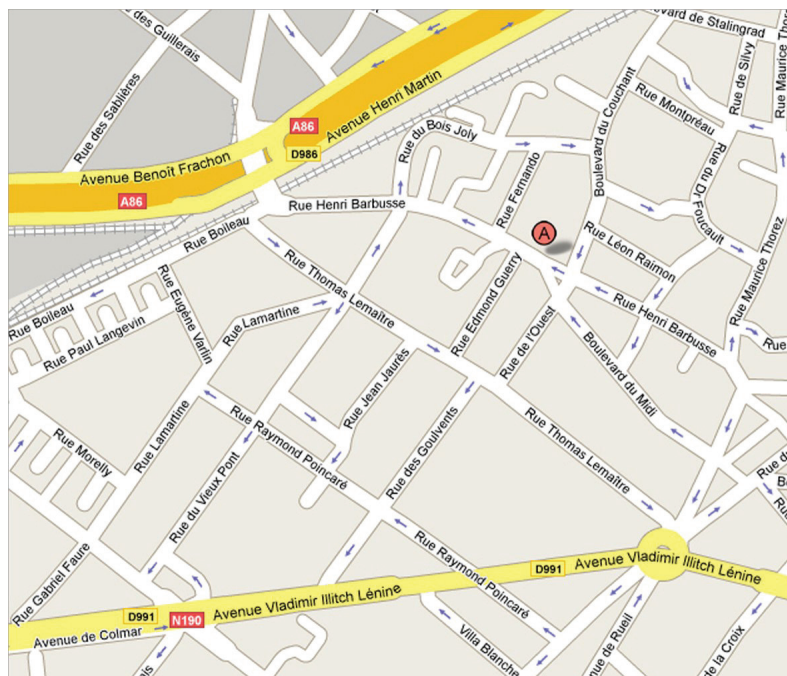
Des consultations sont assurées après 17h00.

Contact :

> Tél : 01 47 21 36 74

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON
Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

PLAN d'accès



RER A – Nanterre Ville
De Puteaux-Suresnes BUS 157 et 160



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

SECTEUR 92103

CATTP "DONALD WINNICOTT"

ENFANTS 4-12 ANS



78 rue Henri Barbusse
92000 Nanterre
Tél : 01 47 21 36 74 - Fax : 01 41 37 29 67
www.th-roussel.fr

LE secteur

Le Secteur 92103 est un service public rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

Il a pour mission la **prévention et le traitement des troubles psychiques des enfants et des adolescents** sur les communes de Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux et Suresnes.

Le Secteur comporte plusieurs unités d'Accueil et de Soins, ambulatoires et hospitaliers. Il mène également des actions de prévention avec les partenaires en charge de la santé et de l'éducation des enfants et des adolescents.

L'UNITÉ et l'offre de soins

Le CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) Donald Winnicott est une unité de soins proposant un accueil en groupe pour les enfants âgés de 4 à 12 ans. Notre unité permet d'accueillir les demandes, inquiétudes et difficultés des familles, dans le souci et le respect de la confidentialité.

L'offre de soins

L'indication et l'accueil sur les groupes sont pensés avec les familles au sein de consultations et de suivis réguliers.

Les enfants sont accueillis en petit groupe, toutes les semaines par des co-thérapeutes.

Les groupes sont organisés autour de médiations multiples, sans spécialisation, dans un objectif de souplesse, afin de s'adapter aux enfants reçus et à leur problématique.

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

Le travail thérapeutique est mené par une équipe pluridisciplinaire de professionnels du soin : un pédopsychiatre, une assistante sociale, une éducatrice spécialisée, une infirmière de secteur psychiatrique, une cadre, deux psychologues cliniciens.

INFORMATIONS Complémentaires

L'ACCUEIL

La famille peut prendre contact sur place ou par téléphone pour information ou pour un rendez-vous auprès de la secrétaire. La première rencontre permet d'établir et de décider ensemble le cadre et le projet de soins proposés pour chaque enfant.

L'ACCÈS AUX SOINS

Les soins ne donnent pas lieu à un paiement, mais sont pris en charge par l'assurance maladie.

LE SECRET PROFESSIONNELS

Les soins et toutes les données concernant le jeune et sa famille sont protégés par le secret professionnel.

LA PRISE EN CHARGE

Après une première consultation, peuvent être proposés :

- > un ou plusieurs groupes thérapeutiques hebdomadaires pour l'enfant,
- > des entretiens familiaux réguliers avec le consultant,
- > des entretiens avec les thérapeutes de groupe.

LE CATTP : un dispositif partenarial

Dans certaines situations spécifiques, des groupes thérapeutiques, en lien avec certaines écoles de Nanterre, ont été conçus afin de favoriser et d'articuler la prise en charge au plus près des besoins des familles. Des groupes ont donc lieu au sein des écoles.

LE TRAVAIL PARTENARIAL

Sur demande des parents, des liens peuvent être établis avec les différents professionnels autour de l'enfant.

Par ailleurs, le CATTP est en lien avec l'ensemble des équipes du 3^{ème} secteur de psychiatrie enfant-juvénile, s'inscrivant dans un projet de soin global lui permettant ainsi de bénéficier de l'ensemble des structures de soins existantes.

